

<b>Zeitschrift:</b>	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
<b>Band:</b>	25 (1840)
<b>Rubrik:</b>	VI. Protocoles des sections durant la session

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VI.

# PROTOCOLES

DU TRAVAIL DES SECTIONS,

DURANT LA SESSION DE 1840.

---

## A.

### SECTION DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE.

Séance du 24 Août.

---

*Président : M. le Prof. TRECHSEL.*

*Secrétaire : M. Ch. FUETER.*

La Section, constituée dans la salle des sciences physiques au Lycée, nomme pour Président M. le Prof. Trechsel, de Berne, et en cas de départ, M. le Prof. De la Rive, de Genève; M. Fueter, pharmacien de Berne, est nommé Secrétaire et rapporteur.

1. M. Gilles, opticien de Genève, présente dans le cabinet de physique transformé en chambre obscure une série d'images (insectes, parties de plantes, infusoires, cristallisations et autres), obtenues par son nouveau microscope solaire, supérieur aux appareils du même genre, qui produit un grossissement de 4 millions de fois et dont les lentilles sont assez achromatiques pour ne pas laisser de diffraction de lumière trop sensible; de sorte que les images se produisent nettement et dans leur couleur naturelle. Une

lettre de l'auteur donne de plus amples développemens sur les moyens par lesquels cet énorme grossissement est obtenu.

2. M. de Fellenberg, chimiste de Berne, lit une notice sur le gaz inflammable du Burgerwald.

Depuis des années les ouvriers qui y travaillaient dans la carrière de plâtre, avaient remarqué que certaines fentes dans les rochers soufflaient, mais sans y faire attention, jusqu'à ce que l'hiver passé, un brandon approché accidentellement, détermina une inflammation subite et dirigea sur ce phénomène l'attention du public.

Après avoir recueilli une certaine quantité de ce gaz, en partie par la complaisance de M. Gœtz, pharmacien à Fribourg, en partie par lui-même sur les lieux, M. de Fellenberg le soumit à l'analyse; mais il s'aperçut bientôt des difficultés et de l'inexactitude que lui offraient à cet effet les anciens procédés au moyen de l'eudiomètre de Volta, surtout à cause de la trop petite capacité de cet instrument, qui ne permet que d'opérer sur de trop faibles quantités à la fois et par conséquent multiplie considérablement les fautes.

Alors l'idée lui vint d'essayer l'analyse de ce gaz par la combustion au moyen de l'oxide de cuivre. L'appareil dont il se servit est analogue à celui dont on se sert pour l'analyse des matières organiques azotées, ou plutôt à celui qui a été décrit par M. le Prof. Brunner, dans le journal de Poggendorf.

Après avoir déterminé la nature du gaz par des expériences préliminaires, et reconnu entr'autre, par la dissolution de potasse caustique, qu'il y avait absence parfaite d'acide carbonique, il reconnut également que l'oxide de cuivre était capable de brûler complètement le gaz et de le transformer en entier en *eau*, en *azote* et en *acide carbonique*; ces deux derniers dans un rapport constant de 3 à 1.

Alors il remplit une bouteille contenant 800 centimètres cubes de gaz, et en y versant successivement du mercure en volume précis, pour déplacer le gaz, il le fit passer par un tube contenant l'oxide de fer chauffé au rouge vif, et ensuite par une succession de tubes contenant d'abord du chlorure de calcium, ensuite de la mousse imbibée de potasse caustique, pour absorber l'eau et l'acide carbonique, produits de la combustion.

Les produits exactement pesés furent réduits par le calcul à l'état de vapeur ou de gaz, en tenant compte de la pression atmosphérique et de la température.

Les résultats de 4 expériences assez concordants selon la méthode indiquée fort succinctement et d'après les combinaisons théoriques, donnèrent à M. de Fellenberg, dans 100 parties de gaz, les substances suivantes :

Gaz azote . . . . .	74	26.
» hydrogène protocarburé	21	80.
» oxyde de carbone . . .	2	79.
» oxygène . . . . .	1	15.
		—
	100	00.

En calculant la densité du gaz d'après ces données, l'auteur la trouve de 0,8857. Celle de l'air égal à 1,0000.

Ge gaz, selon l'auteur, est donc tout simplement le même qui se dégage dans les tourbières, quand on en remue le fond sous l'eau, ou le même qui cause souvent de si grands sinistres dans les houilles. Malgré ses recherches scrupuleuses sur les lieux-mêmes, il n'a pu y reconnaître la moindre trace de soufre, et il attribue la couleur jaunâtre de sa flamme, en sortant de terre, aux sels à base de soude, sulfates, muriates et autres qui pourraient être mêlés à la couche de plâtre qui donne issue au gaz inflammable.

Plusieurs observations s'élèvent dans la discussion par rapport à la nature de ce gaz. M. le Prof. Ladame, qui en a également fait l'analyse par l'eudiomètre de Volta, a cependant obtenu des résultats différens, entr'autres : 3  $\frac{1}{2}$  % d'oxygène, 12 % d'azote et de l'hydrogène libre. M. Morin réclame sur la nécessité de déterminer rigoureusement la pesanteur spécifique du gaz, afin de reconnaître si l'oxygène y est à l'état libre ou combiné; ce que du reste M. de Fellenberg n'a pas omis, mais sans avoir eu une pompe pneumatique assez bonne à sa disposition.

Enfin M. Baup fait des observations sur l'inconvénient d'un long transport de ce gaz dans des vessies, dans lesquelles la majeure partie avait été recueillie, et qui donnent passage surtout à l'hydrogène et même à l'air atmosphérique. C'est principalement à cette cause qu'il attribue la surabondance d'azote trouvée dans l'analyse précédente. La section, tout en rendant justice à l'ingénieux procédé de M. de Fellenberg, l'invite à poursuivre et à compléter son intéressant travail.

3. M. le Prof. De la Rive, de Genève, présente à la section l'appareil ingénieux dont il a publié dernièrement la description dans la bibliothèque universelle (Février 1840), et qu'il a imaginé pour son nouveau procédé électrochimique, ayant pour objet de dorer l'argent et le laiton par voie liquide. Ce procédé, tout en écartant les inconvénients qui résultent des vapeurs mercurielles pour la santé, offre de plus sur l'ancien un bénéfice de 50 %, s'il est employé en grand et avec les soins convenables.

Il repose sur l'observation fondamentale qu'une vessie humide donne passage au courant galvanique, tandis qu'elle ne le donne pas au liquide contenu. On plonge donc dans un bocal contenant un acide très-étendu d'eau un cylindre de zinc, et dans ce cylindre une cloche de vessie, dans laquelle on verse une dissolution d'or saturée et neutre.

Le courant s'établit à travers la vessie, de sorte que tout objet quelconque d'argent, de cuivre ou de laiton, qu'on plonge dans la dissolution d'or, forme un pôle négatif de pile et s'enduit à sa surface d'une couche d'or plus ou moins épaisse à volonté. C'est par ce moyen que M. De la Rive est parvenu à produire les plus beaux dorages de cuvettes de montre en argent ou laiton, de cuillères d'argent, d'anneaux, lames de couteau et de beaucoup d'autres objets dont il présente des échantillons à la section. Si l'objet est trop grand pour être plongé en entier dans la dissolution, on peut sans inconvenient le doré successivement en y plongeant les différentes parties.

On a même imaginé pour des objets d'un trop grand volume ou trop nombreux d'appliquer le procédé inverse, c'est-à-dire, d'avoir la solution d'or dans une grande terrine et de mettre à sa place l'acide étendu et le zinc dans l'intérieur de la vessie. On est de plus parvenu à donner au dorage différentes couleurs à volonté par l'addition de quelques sels de cuivre manganèse et autres à la solution d'or pur.

Comme le fer est trop voisin du zinc dans la série électrique des métaux, il ne forme pas un élément de pile assez puissant pour être doré par voie directe, ainsi que les métaux précédents; mais il est facile d'y remédier en le plongeant premièrement dans une dissolution d'argent pour pouvoir appliquer alors le dorage sur cette surface argentée de l'acier ou du fer. M. Wartmann, de Genève, ajoute aux observations de M. De la Rive, qu'on peut également argenter par ce moyen, et qu'il présente même un avantage en ce que l'argentage pénètre mieux que par la voie ordinaire dans les interstices et les fines rainures du métal comme, par exemple, dans les échelles de baromètres, thermomètres ou autres. Si la pièce à doré n'est pas suffisamment décapée, ou si elle reste enduite d'une couche d'oxyde d'or, on peut, en la plongeant dans l'acide sulfurique fort étendu avec un

morceau de zinc , la décaper parfaitement au moyen de l'hydrogène qui se développe à la surface du métal.

4. M. De la Rive met sous les yeux de la section un appareil construit par M. Bonijol , de Genève , dans lequel , au moyen d'une pile très-faible , on peut produire par induction des courans très-forts. Un mouvement d'horlogerie établit et interrompt alternativement la communication entre les pôles du couple voltaïque et un conducteur métallique roulé en hélice. Il en résulte dans un faisceau de fils de fer doux , placé dans l'intérieur de l'hélice , une alternative d'aimantations et de non-aimantations et par conséquent une série de courans d'induction dans le même fil qui forme l'hélice.

Ces courans donnent des secousses insupportables et produisent des effets calorifiques et chimiques considérables.

M. De la Rive insiste particulièrement sur les effets chimiques qu'il a obtenus au moyen de ces courants. Il montre et déduit un appareil particulier qui lui a permis d'étudier l'influence qu'exerce sur les effets chimiques la nature des fils métalliques , qui conduisent les courans dans les liquides à décomposer ; il a observé à cet égard plusieurs phénomènes qui semblent démontrer que l'oxidation des fils est , indépendamment du contact , une cause de développement d'électricité qui modifie singulièrement les résultats de la décomposition électrochimique , et il entre à cet égard dans plusieurs détails que nous ne pouvons reproduire ici , et qu'on trouvera dans un mémoire qui sera incessamment imprimé.

5. M. le colonel Fischer , de Schaffhouse , présente quelques copies de médailles en cuivre , obtenues par la voie liquide , et au moyen du nouveau procédé galvanique , inventé par M. Jakobi à Petersbourg et répété par plusieurs chimistes à Munich.

L'appareil dont on se sert à cet effet, est de la construction de Mullins, et la médaille est formée par un enduit de cuivre, qui se dépose successivement sur un moule de stéarine. Pour de plus amples détails voyez les journaux de Dingler et de Buchner, Janvier et Juillet 1840.

---

Séance du 26 Août.

*Président : M. le Prof. DE LA RIVE.*

*Secrétaire : M. Ch. FUETER.*

1. M. de Fellenberg, de Berne, lit une analyse de la source thermale de Brigg en Valais. Cette source se trouve entre Viège et Brigg à égale distance environ de ces deux endroits, sur la rive droite du Rhône et à une hauteur de 1960 pieds au-dessus du niveau de la mer; mais seulement à quelques pieds au-dessus du niveau du fleuve. Les eaux du Rhône étant hautes doivent même inonder la source.

L'eau thermale sort dans une grotte où elle est environ à 1—2 pieds de profondeur, sans mouvement apparent, sans dégagement de bulles de gaz et d'une limpidité et transparence parfaites.

La roche, qui forme les parois de la grotte ou du bassin de la source, est du schiste micacé ou du schiste chloriteux; l'eau ne dépose aucune trace de limon ou dépôt terreux.

La température de l'eau a été trouvée le 21 Juin 1840 à 8½ heures du matin de 24° R., l'air montant à 14° 5 R.

Les bains qu'on avait établis aux environs de la source, furent entièrement ruinés et détruits en 1839, lors des inondations qui dévastèrent le pays. Il n'en est resté que deux enceintes de maisons en ruines.

Comme l'analyse même a été conduite avec beaucoup de soin, mais selon les règles des procédés analytiques généralement connus, il serait inutile d'entrer dans la marche de l'opération; il suffira d'en donner les résultats.

M. de Fellenberg a trouvé dans 10,000 parties d'eau :

Sulfate de potasse . . . .	0,160	parties.
„ de soude . . . .	1,974	„
Chlorure de sodium . . . .	0,730	„
Sulfate de chaux . . . .	2,750	„
„ de magnésie . . . .	0,131	„
Bicarbonate de chaux . . . .	0,414	„
„ de magnésie . . . .	0,179	„
„ de protoxide de fer . . . .	0,069	„
Silice . . . . .	0,322	„
Alumine . . . . .	0,031	„
Phosphate de chaux . . . .	0,008	„
10,000 parties d'eau contiennent	<u>6,768</u>	„

Ce résultat diffère beaucoup de la composition des eaux de Louèche, qui contiennent plus de 6 fois autant de gypse, la même quantité de carbonate de chaux et à peu près 16 fois autant de sulfate de magnésie.

2. M. Wartmann fait des observations sur les étoiles filantes qui apparaissent surtout nombreuses dans les nuits du 10 au 11 août et du 12 au 13 novembre. Après avoir parcouru succinctement les différentes hypothèses mises en avant par différens savans pour l'explication de ce phénomène, M. Wartmann fait voir qu'aucune ne saurait être suffisante, et bien qu'il paraisse se produire à une très-grande hauteur de la surface du sol, M. Wartmann est plus enclin à l'attribuer à une cause météorologique qu'à une cause astronomique, qui en tout cas jusqu'ici nous reste encore inconnue.

3. Le même présente à la section une petite collection de

tableaux photogéniques, obtenus, par le procédé de Daguerre, par MM. Bonijol et Lartaria, de Genève. Ces tableaux pour la netteté et le fini de l'exécution peuvent être rangés à côté des meilleures productions de Daguerre.

Le reste de la séance est rempli par la répétition des intéressantes expériences de M. De la Rive, comme aussi de celles du microscope solaire, en faveur des membres qui n'ont pu en jouir à la séance précédente.



## B.

### SECTION DE BOTANIQUE.

Séance du 21 Août

*Président* : M. Alphonse de Candolle.

*Secrétaire* : M. Ch. Godet.

La section d'agriculture, trop peu nombreuse, demande à se réunir à celle de botanique : ce qui lui est accordé.

M. le D. Bonnaz lit la relation d'une course de botanique dans la vallée d'Abondance et sur les montagnes de *St. Gingolph*.

M. Gœux lit un mémoire intitulé : « Opinion d'un ancien agriculteur Vaudois sur une école d'agriculture. » Il passe successivement en revue les questions suivantes : But et division de l'agriculture; connaissances nécessaires à l'agriculteur; difficultés de donner une instruction suffisante au jeune homme qui se voue à cette science et insuffisance de toutes les écoles actuelles, quant à l'agriculture spéciale et aux moyens de production du canton de Vaud; utilité d'une école spéciale; plan de cette école et esprit dans lequel elle devrait être dirigée. L'auteur pense qu'une somme de 250,000 francs serait suffisante pour arriver au but, et qu'au bout de quelques années l'intérêt serait assuré au 4 p. %. Il signale ensuite l'état défectueux de l'agriculture dans le canton de Vaud, principalement quant à l'éducation des bestiaux et le système des assolemens; ce qui fait que le canton ne produit point tout ce qu'il pourrait produire.

M. le D. Lagger fait lecture d'un mémoire sur la Flore du canton de Fribourg. Après une courte description géographique du canton, l'auteur indique fidèlement la littérature qui a rapport à la Flore Fribourgeoise, citant les hommes qui y ont travaillé depuis 45 ans et indiquant en même temps les ressources que le botaniste y trouve aujourd'hui. Il résulte d'un tableau des familles que M. Lagger donne à la fin de son travail, que Fribourg possède jusqu'à présent connues 1,272 espèces, réparties en 109 familles. Parmi ces espèces, 1,050 sont plus ou moins généralement répandues, 218 sont rares et 4 exclusivement propres au canton. Ce sont : *Lepidium procumbens* L., *Rosa Spinulifolia* Dem., *Serratula intermedia* Gaud. et *Polypogon Mönspeliensis* Desf.

M. Alphonse de Candolle termine la séance en présentant des dessins fort bien exécutés de diverses monstruosités dans les organes floraux de plantes observées dans le Jardin botanique de Genève. Il ajoute de vive voix quelques développemens explicatifs sur les cas présentés.

La séance est levée à 1 3/4 heures.



## C.

### ZOOLOGISCHE SECTION.

*Sitzung vom 24. August.*

---

Hr. Julius Pictet, von Genf, lieferte eine vorzügliche, systematische Arbeit über die Nevropteren im Allgemeinen und über die Familie der Perlidæ insbesondere. Diese musterhafte, mit schönen Zeichnungen begleitete Monographie lässt er nächstens im Druck erscheinen.

Hr. L. R. Meyer, von Burgdorf, lieferte eine Fauna der Cimiciden des Emmengebiets, trug Beobachtungen vor über das Varieren dieser Thiere durch Einflüsse der Aussenwelt, bewies dass in Europa die Heteropteren sowohl an Arten als an Individuenzahl weit gleichmässiger als irgend eine andere Insekten-Ordnung verbreitet sind, und dass ihr Vorkommen nicht durch klimatische Verschiedenheiten, wie bei andern Insekten, sondern einzig nur durch einen gleichartigen Zustand der Pflanzenwelt bedingt wird. Er zeigte ferner eine Anzahl zum Theil ganz neuer, zum Theil noch wenig bekannter inländischer Arten aus den Familien der Capsinen und Lygaeoden.

Diese Arbeit, insofern sie von mitwirkenden Collegen unterstützt wird, gedenkt er als Fortsetzung der vaterländischen Fauna später auf die ganze Schweiz auszudehnen.

Hr. J. Bremy, von Zürich, an der Versammlung zwar abwesend, liess jedoch durch Hrn. Prof. Schinz folgende Gegenstände bezüglich auf die thierische Haushaltung der Insekten vorweisen :

- 1) eine Sammlung von Gallen oder durch Insekten verursachte Auswüchse verschiedener Pflanzenarten ;
- 2) Beispiele von verschiedenartigen Blätter - Anfressungen von Insekten ;
- 3) eine einleitende Relation über die von dem Einsender begonnene Fauna der schweizerischen Dipteren. In diesem Aufsatz sind über die ungeheure Reichhaltigkeit der Individuenzahl der Zweiflügler im Verhältniss zu den übrigen Käfern auffallende Resultate niedergelegt, und lassen eine baldige Bekanntmachung des ganzen Werkes angelegentlichst wünschen.

Hr. Prof. Schinz, von Zürich, las eine Abhandlung über das ungleiche Vorkommen der Säugetiere auf den Sandinseln.

Hr. Dr. Hess, von Zürich, überreichte das Verzeichniss der von ihm angekauften Lepidopteren - Sammlung des sel. Pfarrers Rordorf.

*Der Präsident,*

SCHINZ.

*Der Secretär,*

L. R. MEYER.

~~~~~

## D.

### SECTION DE MÉDECINE.

Séance du 24 Août

---

M. le D. Mayor, de Lausanne, est nommé par acclamation  
Président, et M. le D. Peschier Secrétaire.

M. le D. de Castella lit un mémoire sur les effets curatifs  
des eaux thermales à Baden en Suisse, contenant en particu-  
lier des observations pratiques très-importantes. Ce mémoire  
sera déposé aux archives de la Société, et il est à désirer  
qu'il soit livré à l'impression, tant dans l'intérêt de l'éta-  
bissement thermal de Baden que dans celui des malades.

M. le D. Peschier fait observer que très-probablement les  
cures merveilleuses des eaux thermales sont dues à ce que  
la nature opère avec le plus haut degré de perfection l'opé-  
ration à laquelle les homœopathes ont donné le nom de  
*dynamisation*, qui consiste à amener les substances primitive-  
ment inertes au plus haut degré d'atténuation et par consé-  
quent de dissolubilité, ce qui leur permet de déployer toutes  
leurs vertus médicales. C'est en vertu de cette opération de  
dynamisation que les eaux sulfureuses thermales sont beau-  
coup plus actives que les bains soufrés artificiels.

M. Ziegler lit dans le *Polytechnisches Beiblatt* une note sur  
un empoisonnement suivi de la mort de plusieurs personnes  
qui avaient fait usage de décoction d'*If, tanus baccata*. —  
Lui-même a perdu plusieurs chevaux qui en avaient mangé.

M. Claivaz lit une note sur une source thermale jaillissant  
à Godefrey, à deux lieues de Martigny, laquelle se perdait

dans une prairie, et qu'il a cherché à utiliser par quelques travaux tendant à l'épurer et séparer d'eau commune et de matières étrangères. Cette eau, légèrement acidule et saline, a amené chez les personnes qui en ont fait usage, des phénomènes pathogénétiques et curatifs qui en rendent l'étude scientifique et pratique intéressante pour l'art médical. Cette étude a maintenant besoin d'être perfectionnée.

M. Major lit un mémoire sur le traitement et la cure radicale de la hernie, au moyen d'un pli fait à la peau et maintenant par plusieurs sutures, à points séparés, le fil embrassant un petit tampon d'amadou, d'éponge ou d'autre substance molle. Cette opération n'exempte pas de l'usage du brayer, qu'on doit porter jour et nuit toute la vie. Ce mémoire important sera sans doute livré à l'impression.

---

Séance du 25 Août

Sept heures du matin.

M. le D. Peschier présente une réclamation contre l'appel en section pendant l'assemblée générale, et sans prendre part aux communications et délibérations de celle-ci. Il fait observer, quant à ce qui le concerne, que ne s'occupant tous les jours de l'année que de symptômes et d'indications, il est spécialement venu à la session de la Société helvétique pour y entendre parler d'autres choses et pour se rapprocher d'honorables collègues de cantons éloignés, dont il éprouve le chagrin de ne pas même savoir les noms. Il s'est fait annoncer à l'avance comme ayant un mémoire à lire en séance générale, qui, quoique regardant l'art de guérir, ne saurait trouver sa place dans la section médicale; et s'il se rencontre dans la Société plusieurs personnes qui pensent et sentent comme lui, on ne tardera pas à voir une désertion, dont le défaut de réunion et de lectures en séance

générale sera la seule cause. Il lui paraît que les réunions en section doivent être réservées pour les détails des sujets spéciaux dont elles s'occupent.

M. Mayor pense qu'il serait utile qu'à chaque session le Comité central dressât et distribuât un ordre du jour des lectures en séance générale, auxquelles chaque membre pourrait assister, suivant que son goût l'y porterait.

M. de Castella rapporte un cas de résection de l'extrémité inférieure du tibia opérée par lui, après une luxation du pied avec fracture du péroné par contusion avec sorte d'écrasement. Le malade qui lui a été amené dans un fâcheux état lui paraît être maintenant en voie de guérison, et la portion retranchée du tibia ne tardera pas à être remplacée par une masse osseuse de nouvelle formation.

Il dit que les inégalités qu'on observe au-dessus de l'articulation tibio-astragalienne, après la consolidation de la fracture comminutive du péroné, lui paraissent résulter de l'arrachement et du déplacement des portions de cet os, qui restent attachées au ligament péronéo-astragalien. Cette explication, que lui a permis de donner une autopsie, n'avait pas été trouvée par Dupuytren lui-même.

M. Lombard parle du *delirium tremens* des ivrognes dont il a eu plusieurs cas à traiter à Genève. Il dit en avoir perdu beaucoup en les traitant par l'opium à grande dose; notamment ceux qui avaient été préalablement saignés. Maintenant il a changé de méthode, et aucun de ses malades ne succombe. Son traitement consiste à n'en point faire du tout; seulement pour amener chez ces malades le sommeil, il les fait revêtir du corset de force et enfermer seuls dans une chambre obscure, où ils se promènent et s'agitent jusqu'à ce que la fatigue les fasse tomber et s'endormir.

M. Mayor dit qu'il a arrêté subitement l'état furieux chez deux ivrognes atteints de *delirium*, en leur appliquant à la

nuque, près du trou occipital, un marteau trempé dans l'eau bouillante.

M. Bécourt, de Thann en France, a renoncé à l'emploi de l'opium qui lui a mal réussi. Il plonge ses malades dans un bain d'eau tiède prolongé plusieurs heures, et leur fait faire sur la nuque et la tête des affusions d'eau froide. Pour les endormir, il a recours à la teinture de *datura stramonium*.

M. Laharpe croit que les guérisons de cette affection sont rares, les malades succombant soit à la prostration totale des forces, soit à quelque inflammation viscérale. Il dit que c'est surtout après le traitement antiphlogistique contre quelque inflammation que les ivrognes tombent dans le *delirium*.

M. de Castella cite le cas d'un ivrogne, qui étant tombé sur une scie en mouvement, avait eu le bras scié; ce qui avait occasionné une forte hémorragie et nécessité l'amputation. Le *delirium* survint au bout de trois jours, et fut avantageusement combattu par l'opium à petites doses.

M. Rahn-Escher fait observer qu'à Zurich cette maladie était rare, lorsque les ivrognes ne faisaient usage que de vin, et qu'elle est devenue commune depuis qu'ils ont recours à l'alcool, surtout lorsque dans leur maison ils manquent du nécessaire. Il pense que les doses d'opium doivent être fortes dès le début de la maladie, et au premier accès seulement; plus tard elles sont nuisibles. Pour lui, il emploie maintenant avec succès l'acétate d'ammoniaque à grandes doses. Dans les inflammations des ivrognes atteints de *delirium*, il donne le carbonate d'ammoniaque.

M. Lombard dit qu'à Genève le *delirium* est presque toujours furieux; dans tous les cas où il a fait faire l'autopsie, il n'a reconnu aucune lésion anatomique, rien, en un mot, qui puisse expliquer la mort.

M. Rahn, dans une autopsie, a reconnu une hépatisa-

tion du poumon qui s'était formée en très-peu de temps ; et dans un autre cas une congestion, mais préexistante, des méninges.

M. Lombard montre les dessins de l'intestin d'un homme atteint d'un commencement d'affection typhoïde, et mort par une chute. Ces dessins sont intéressans, parce qu'il est fort rare de pouvoir procéder à l'autopsie à cette époque de la maladie, où celle-ci n'emporte pas le malade. L'intestin offre vers la valvule ilio-cœcale une masse de fongosités blanchâtres tellement fortes, que tout passage y était intercepté ; d'autres fongosités volumineuses se voient le long de l'intestin ; les follicules séparées sont visibles et blanchâtres ; ce n'est que plus tard, et lorsque la maladie est déjà avancée, que ces fongosités offrent à l'autopsie des traces d'inflammation.

M. de Castella, qui a eu à traiter un nombre de typhus (plus de 60), a bien reconnu les fongosités décrites par M. Lombard, il les a trouvées déjà rongées chez un homme qui est mort au sixième jour.

Il desire qu'il soit aussi fait des dessins de dysentériques, parce que les fongosités qui s'y rencontrent, doivent avoir quelque analogie avec celles des typhoïdes.

M. Lombard dit que dans les dysentériques les fongosités sont transversales, et dans les typhoïques, longitudinales.

M. Mayor de Lausanne expose un appareil aussi simple qu'ingénieux pour procéder à la réduction des luxations, soit de l'humérus, soit du fémur. Il se compose de deux pièces séparées, dont l'une sert à fixer l'articulation (contrextension), et l'autre est un levier prenant son point d'appui sur la première, et opérant l'extension au moyen d'un simple lacs passé autour soit du bras, soit de la cuisse.

M. Mayor fait la démonstration de son appareil et y ajoute quelques conseils pratiques sur la manière de procéder, pour réduire aisément les luxations, même les plus anciennes.

## Séance du 26 Août

M. Laharpe lit des observations sur la morve chez l'homme, extraites d'un travail sur cette maladie.

M. le D. Schneider de Berne communique plusieurs observations verbales sur la même maladie.

M. Lombard montre le dessin d'une grossesse tubaire, reconnue après la mort survenue huit heures après par rupture de la trompe, au moment de la seconde menstruation depuis la conception, la première ayant manqué.

M. de Castella raconte un cas de grossesse extra-utérine. Le fœtus a été retiré au bout de deux ans, par une incision faite au bas-ventre. Les règles ont eu leur écoulement six fois par la plaie.

M. Mayor de Lausanne montre ses instrumens de cathétérisation, dont le perfectionnement consiste dans le grossissement du diamètre, et sur lequel l'action doit être dirigée légèrement, d'abord de haut en bas, dans la direction de la ligne blanche, puis d'avant en arrière, de manière à faire remonter le bec derrière le pubis, en le maintenant en contact avec la paroi antérieure de l'urètre.

M. de Castella cite le cas d'un homme atteint de rétention d'urine, sur lequel la cathétérisation a été impossible, et qui a succombé à des abcès urinaires. A l'autopsie on a reconnu une oblitération complète de l'urètre, entre le point d'entrée et le point de sortie d'une fausse route antécédente, passant à côté de la prostate. Il croit que la pathologie des voies urinaires n'est point encore assez avancée et connue.

M. Mayor montre son procédé pour l'opération du bec de lièvre, consistant dans le point (de suture) piqué, appliqué le plus près possible de l'épithelium de la lèvre, les deux bouts du fil étant passés autour d'un tampon de coton ou d'amadou.